

Annexe – Lettre de motivation

Afin de permettre au comité de sélection de choisir les vingt-quatre participants parmi toutes les candidatures retenues, les jeunes qui souhaitent participer à JJH doivent soumettre une lettre de motivation avec leur formulaire d'inscription. Cette lettre évaluera leur intérêt à participer à l'activité, leur potentiel journalistique, ainsi que l'impact que cette expérience pourra avoir sur leur cheminement personnel, académique ou professionnel.

Longueur : maximum de deux pages,
 police de caractère Arial 10 ou Times New Roman 11 (ou l'équivalent)
(afin de respecter les normes de développement durable de la FJCF, nous vous suggérons d'imprimer recto verso)

Critères de sélection :

Critères	Pointage
<u>Intérêt</u> La lettre de motivation démontre bien l'intérêt du participant à poursuivre une formation sur les médias d'information, à mettre en application les techniques apprises au cours du Parlement jeunesse pancanadien, et, par la suite, à produire une nouvelle qui sera reprise par les médias locaux, dans sa région.	/30
<u>Impact</u> La lettre de motivation démontre bien l'impact qu'aura sa participation sur son cheminement personnel, académique ou professionnel (ex. : éveil au domaine des médias d'information, compréhension de l'impact médiatique sur la société, poursuite d'une carrière en journalisme, etc.)	/30
<u>Engagement</u> La lettre de motivation démontre que le candidat s'engage à participer pleinement aux activités de formation, aux activités pratiques et aussi, démontre son engagement, à la suite de l'activité, envers la production d'une nouvelle qui sera reprise par les médias locaux, dans sa région.	/30
Structure du texte (style journalistique, dynamisme, etc.)	/5
Qualité de la langue	/5
Total	/100